

Virement ***Interac***^{MD}

**Le moyen fûté
et sécuritaire d'envoyer
votre argent.**



Virement *Interac* est une manière simple, pratique et sécuritaire de transférer des fonds d'un compte à l'autre en temps réel. Pour envoyer des fonds, il suffit que vous ayez accès aux services bancaires en ligne ou mobiles d'une institution financière participante et que le destinataire ait une adresse électronique ou un numéro de téléphone cellulaire ainsi qu'un compte bancaire au Canada. Aucune information financière personnelle n'est transmise; les renseignements sur votre compte demeurent confidentiels. C'est une solution qui remplace avantageusement l'argent ou les chèques.

Sécurité

Lorsque vous envoyez de l'argent par Virement *Interac*, les fonds ne sont jamais acheminés par courriel ou par message texte. Les courriels et les messages texte servent uniquement à aviser le destinataire et à lui donner les instructions pour qu'il puisse déposer les fonds. Votre institution financière et celle du destinataire effectuent les transactions conformément à des procédures établies et protégées. Dans les institutions financières, les virements de fonds demeurent sécuritaires. Notre rôle est d'assurer la sécurité du transfert des données des transactions et la fiabilité des connexions avec les services bancaires en ligne offerts par votre institution financière pour les dépôts de fonds.

Le service Virement *Interac* intègre plusieurs mesures de sécurité

- Technologie de cryptage
- Codes d'utilisateur et mots de passe confidentiels émis par les institutions financières
- Ouverture de session sécuritaire
- Question et réponse de sécurité pour que les fonds ne parviennent qu'à leur destinataire

Prévention de la fraude

Bien que les fonds envoyés par l'intermédiaire de Virement *Interac* soient virés de façon sécurisée, les criminels peuvent utiliser un certain nombre de méthodes pour tenter de vous inciter à leur envoyer des fonds, notamment en utilisant les petites annonces en ligne pour annoncer faussement et de façon anonyme la vente de biens et de services aux victimes sans méfiance. Voici certaines formes que prend ce type d'escroquerie :

- Location de biens immobiliers
- Frais d'emprunt payables à l'avance
- Chèques contrefaits (p. ex., loterie, concours, « client mystère », « directeur des services financiers »)
- Arnaque touchant les achats effectués en ligne (p. ex., véhicule, billets de spectacle, biens de grande valeur)
- Arnaque sentimentale

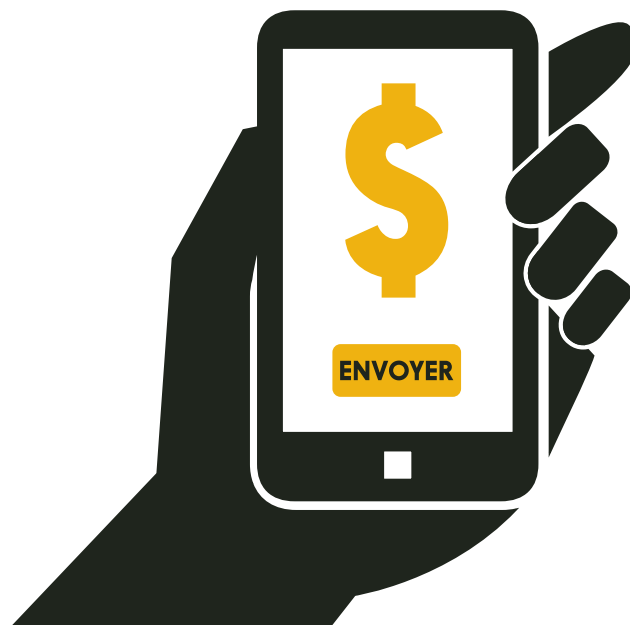
Pour obtenir une liste plus exhaustive des pratiques frauduleuses courantes, visitez le site du Centre antifraude du Canada au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/francais/reconnaissezit.html.

Habituellement, dans ce type d'escroquerie, le criminel demande de l'argent en échange de biens ou de services ou pour procéder avec une « situation financière difficile ou d'urgence ». Un Virement *Interac* ne peut être annulé par l'expéditeur après que le destinataire a déposé les fonds transférés.

Tout comme pour les paiements en argent comptant ou par chèque, n'envoyez un Virement *Interac* qu'à des destinataires que vous connaissez et à qui vous faites confiance. Dans la plupart des cas, comme pour l'envoi d'argent à des parents et à des amis, le remboursement de dettes, les cadeaux et le paiement de services (p. ex., promeneur de chiens, jardinier et comptable), vous connaissez bien le destinataire du Virement *Interac*. Si vous ne connaissez bien le destinataire, vous pouvez éviter de devenir une victime en suivant quelques conseils simples lorsque vous utilisez le service Virement *Interac* pour effectuer un achat initié d'une publicité en ligne :

- Rencontrez le vendeur en personne.
- N'incluez pas la réponse à votre question de sécurité dans la question.
- Si vous voulez louer un logement, visitez-le avant d'envoyer de l'argent.
- Ne divulguez à personne le numéro de référence Virement *Interac* (qui commence par CA), même si on vous le demande.
- Faites preuve de vigilance en tout temps. N'oubliez pas qu'un Virement *Interac* ne peut pas être annulé lorsqu'il a été accepté par le destinataire.

Pour en savoir plus sur le service Virement *Interac*, visitez le site interac.ca/fr/virement-interac/virement-interac.



Vous êtes victime de fraude? Signalez-le
à votre institution financière et alertez le
Centre antifraude du Canada en ligne au
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca
ou par téléphone au **1 888 495-8501**.

